



ÉCHOS DU SEPTIÈME CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

par J. GROULEZ

*Conservateur des Eaux et Forêts, Directeur Général Adjoint
du Centre Technique Forestier Tropical.*

Après l'Italie, la Hongrie, la Finlande, l'Inde, les U. S. A. et l'Espagne, c'est la République Argentine qui vient d'héberger, du 4 au 18 octobre 1972, le Congrès Forestier Mondial. Buenos Aires a vu converger vers elle, de toutes les parties du monde, plus de mille délégués de près de 90 pays.

La délégation française, forte de seize membres, comprenait des représentants de l'Administration, des Organismes et Instituts spécialisés et des Organisations professionnelles. Le Service des Forêts était représenté par son chef, M. Y. BETOLAUD, chef de la délégation, et par M. P. BAZIRE — Le ministère de l'Agriculture par l'inspecteur général de l'Agriculture M. J. de VAISSIÈRE — Le secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, chargé de la Coopé-

ration par M. H. LEFEBURE — L'Office national des Forêts par son directeur général M. Ch. DELABALLE et par MM. L. BOURGENOT et P. COCHET — le Centre national des Recherches forestières par son chef M. P. BOUVAREL — le Centre technique du Bois par son directeur général M. R. BRUNET — Le Centre technique du G. R. E. F. par M. R. CROISE — l'Ecole nationale du G. R. E. F. par M. J. GUIL-LARD — les Organisations professionnelles privées par MM. ROUSSIGNOL et G. GAUTIER — le Centre technique Forestier tropical était représenté par son directeur général M. R. CATINOT et par M. J. GROULEZ.

Malgré l'éloignement, certains pays tropicaux auxquels la France apporte la collaboration de ses

experts forestiers avaient envoyé une délégation : la Côte-d'Ivoire était représentée par le Secrétaire d'Etat au Reboisement M. J. TORO et par M. KONE SEYDOU, M. BAGNO, M. GOUDET (C. T. F. T.), M. HUET (SODEFOR) ; le Gabon par le directeur des Forêts M. ROGOMBE ; Madagascar par le directeur Martial RASANTIFERAHASINA ; le Sénégal par M. P. L. GIFFARD (C. T. F. T.), le directeur M. DIOURM ayant été empêché au dernier moment.

Le caractère mondial de ce Congrès était accusé par la participation d'une délégation de la République Populaire de Chine.

Depuis DEHRA DUN (1954), le Congrès Forestier mondial a lieu tous les six ans. Le dernier avait été tenu à Madrid en 1966 et avait alors choisi comme thème central « le rôle de la foresterie dans une économie mondiale en voie d'expansion ». Le thème fixé par les organisateurs au VII^e Congrès Forestier mondial était cette fois : « La forêt et le développement économique-social ».

Ouvert par un discours du Président de la République Argentine, S. E. le lieutenant général A. A. LANUSSE, et par des introductions du sous-secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles E. A. TAKACS et du directeur général de l'O. A. A. M. ADEKKE BOERMA, le Congrès a entendu dans une première session plénière d'intéressants exposés généraux d'éminentes personnalités concernant la répercussion dans le domaine forestier de l'évolution du monde dans les six dernières années : le point de vue de l'O. A. A. sur les problèmes essentiels de la foresterie dans le monde actuel, par le Dr STEENBERG, directeur du Département des forêts à l'O. A. A. ; le point de vue de l'Union Internationale des Organismes de Recherche Forestière sur les progrès et les tendances de la Science et de la Technologie forestières par le Pr. SAMSET, Président de l'I. U. F. R. O. ; le point de vue d'une personnalité non forestière sur le rôle et l'action de la foresterie dans le monde par M. Paul MARC-HENRY, président du Centre de développement de l'O. C. D. E.

Le Congrès a ensuite travaillé, en huit grandes commissions techniques représentant les aspects essentiels de l'activité forestière, à l'examen des problèmes qui se posent, des progrès qui ont été accomplis, des orientations à recommander dans chacune des branches d'activité. Ces huit commissions techniques, fixées à l'avance par les organisateurs du Congrès, ont travaillé sur la base de documents de synthèse établis à partir de dizaines de mémoires généraux sur sujets imposés et de centaines de communications libres faites au Congrès :

• **La Commission I**, dite « LES SYLVICULTEURS », présidée par M. E. GLICHEROUX (Belgique), sur une synthèse établie par M. R. CATINOT (France, C. T. F. T.) sur les thèmes suivants :

— répercussions des modifications de la demande sur la Sylviculture,

— amélioration du rendement des peuplements forestiers artificiels à croissance rapide (choix des espèces et stations, techniques sylvicoles),

— tendances et progrès des nouvelles techniques d'aménagement et de sylviculture (aménagement, génétique, fertilisation, inventaires),

— présent et futur des forêts tropicales humides,

— influence des techniques sylvicoles sur l'environnement humain.

• **La Commission II**, dite « LES PROFESSEURS, ENSEIGNANTS et ETUDIANTS », dont le Président désigné était M. L. CLAVER (Esp.), sur une synthèse établie par M. Mc KELVEY (Nouvelle-Zélande, Université de Canterbury), sur les thèmes :

— objectifs et planification de l'enseignement forestier au niveau universitaire et au niveau de la formation technique professionnelle,

— aspects nouveaux de l'enseignement forestier

— formation continue.

• **La Commission III**, dite « LES SPÉCIALISTES DE LA CONSERVATION ET DE LA RÉCRÉATION », président M. A. M. OSENI (Nigeria) sur une synthèse de M. FERGUS O'GORMAN (Irlande, Service forestier de la Faune) sur les thèmes :

— recherche de l'équilibre conservatoire des usages de la forêt,

— satisfaction des besoins mondiaux en forêts récréatives,

— problèmes et tendances,

— la faune sylvestre en tant qu'utilisation alternative ou complémentaire des terres forestières,

— le rôle des parcs nationaux dans la conservation des ressources et dans le développement de la vie rurale,

— l'influence des forêts sur l'environnement naturel (hydrologie, climatologie forestière, protection des sols).

• **La Commission IV**, « L'ORGANISATION DE L'ABATTAGE ET DU DÉBARDAGE ET LES OUVRIERS », a travaillé sur une synthèse du Pr. MARTEN BENDZ (Suède, Collège Royal de Foresterie) qui, après avoir indiqué les progrès réalisés dans ce domaine, examiné les effets sur le progrès social et économique, rend compte du rôle que la foresterie peut jouer dans le développement rural et des rapports entre les opérations en forêt et l'environnement.

• **La Commission V**, « LES CHERCHEURS », présidée par M. A. de PHILIPPIS (Italie), sur une synthèse de M. Frank WADSWORTH (Puerto-Rico, Institut de Foresterie Tropicale), concernant la préparation des programmes et budgets pour la recherche forestière, l'emploi des techniques modernes, la diffusion et l'application des résultats, l'état de la recherche forestière dans les pays en voie de

développement et les possibilités de coopération internationale, la répercussion sur la recherche forestière des préoccupations actuelles pour la conservation de l'environnement.

• La Commission VI, « LES ECONOMISTES, ADMINISTRATEURS ET PLANIFICATEURS » dont le président désigné était M. A. MADAS (Hongrie), sur une synthèse de M. J. W. DEINEMA (U. S. A., Service Forestier), sur les thèmes suivants :

- planification du développement forestier,
- tendances du développement de la demande et de l'offre,
- nécessité et caractéristiques d'organismes de planification et de développement forestiers.

• La Commission VII, « LES INDUSTRIELS », présidée par M. A. P. THOMSON (Nouvelle-Zélande), sur une synthèse de M. J. SWIDERSKI (O. A. A.) et M. GONZALEZ-MUSQUIZ (Mexique) sur les thèmes :

- tendances et perspectives de l'utilisation industrielle du bois (évolution des besoins et des exigences pour les espèces courantes, utilisation d'espèces secondaires de la forêt tropicale, forêts créées par l'homme, recherches sur les produits forestiers),
- aspect économique et social des industries forestières (contribution à l'économie nationale, relations capital/main-d'œuvre dans les diverses industries forestières, examen critique des économies d'échelle et des industries intégrées, financement du développement des industries du tiers monde, aspects sociaux),
- industries et environnement.

• La Commission VIII était un forum libre pour des sujets divers ne trouvant pas place dans les autres commissions.

Les discussions soulevées et les recommandations adoptées dans chacune des commissions techniques ont fait l'objet de rapports au Congrès.

Le Congrès s'est poursuivi par une seconde session plénière au cours de laquelle a été examinée particulièrement « LA CONTRIBUTION DE LA RÉGION AU CONGRÈS ».

Par région, il faut entendre l'Amérique latine, où se tenait pour la première fois le Congrès et qui a paru se prêter remarquablement à un traitement exemplaire du thème choisi pour ce Congrès, « La forêt et le développement économique-social » ; l'occasion a été saisie de faire connaître aux congressistes les problèmes, les préoccupations et les tendances de la foresterie dans cette région. Les débats, menés par des Argentins, ont traité de l'importance économique et sociale de la forêt dans une politique agraire intégrée, de la participation du secteur forestier dans la politique de décisions publiques comme condition fondamentale du progrès des pays en voie de développement, de la modernisation de la législation forestière et des incitations financières et

fiscales stimulantes du développement forestier, des aspects techniques et économique-sociaux de la mécanisation et de la rationalisation des travaux forestiers.

La troisième session plénière avait pour but de faire la synthèse « politique » des rapports du Congrès et de donner des indications concernant un plan d'action pour les six prochaines années. Les congressistes ont eu connaissance d'un résumé de l'étude révisée de l'O. A. A. sur la politique, la législation et l'administration forestières (KING, O. A. A.), puis ont écouté la communication des rapports des Commissions techniques soumis d'abord à la critique d'un « groupe politique » constitué de membres du Congrès ayant des responsabilités exécutives dans leur pays, et d'un certain nombre de Directeurs de Services Forestiers nationaux, et ensuite éventuellement aux observations de la salle.

Le Congrès a clos ses travaux lors de la session générale du 18 octobre, peu après la communication de la « Déclaration du Septième Congrès Forestier Mondial », qui résume et reflète le contenu essentiel des discussions et des résolutions.

Un certain nombre de réunions spéciales se sont tenues pendant le Congrès, sur des sujets parfois importants, dont certains intéressent les régions intertropicales comme par exemple un colloque sur l'assistance bilatérale et internationale pour la foresterie, une réunion sur les forêts tropicales, une réunion sur le reboisement des zones arides.

L'organisation, la tenue et l'exploitation d'un tel Congrès sont devenues, de session en session, une entreprise colossale, en raison de la complexité croissante des problèmes forestiers et de l'intérêt sans cesse accru porté au milieu forestier par suite de l'importance que prennent actuellement, dans le contexte du développement mondial, les ressources naturelles renouvelables et en particulier la forêt.

Malgré une préparation de longue date et un travail acharné et méritoire de la part du Comité Organisateur et de l'O. A. A., et bien que le poids des documents distribués à l'occasion du Congrès se chiffre probablement par tonnes, toutes les communications n'étaient pas disponibles au moment de la réunion des congressistes. L'eussent-elles été, qu'il n'eût pas été possible, dans le temps imparti au déroulement du Congrès, d'en prendre utilement connaissance et de participer en même temps aux séances de travail. Les Actes officiels du Congrès publieront ces documents en même temps qu'ils rendront compte des débats et des décisions dans leur rédaction définitive, mais ils ne seront probablement pas disponibles avant deux ans. En effet, les Actes du Congrès de 1966 à Madrid n'ont donné lieu au dépôt légal de leur impression qu'en 1968 et n'ont été distribués qu'à la fin de l'année 1969. Le gigantisme de ces Congrès mondiaux pose d'ailleurs le problème de la révision de la conception et de l'organisation des réunions à venir, dans le souci de la

recherche d'une efficacité plus immédiate. Il ne fait pas de doute que les instances internationales se pencheront sur ce problème, dont chacun est bien conscient.

Il n'est donc pas question pour l'instant de donner un compte rendu, même très résumé, encore moins une analyse exacte du contenu des travaux de ce Congrès.

On peut cependant dire dès maintenant que le VII^e Congrès Forestier mondial se révélera être probablement d'une importance capitale pour la forêt comme pour les forestiers, sans doute parce qu'il s'est réuni à un moment où l'opinion mondiale, alertée sur l'importance de l'environnement humain concentre son attention sur les ressources naturelles et en particulier la forêt.

En effet, alors que dans les réunions précédentes, l'accent était mis surtout sur le rôle économique de la forêt et sur l'aspect matériel et pratique de la production, les organisateurs de ce Congrès manifestement guidés par les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain (STOCKHOLM 1972) et tenant compte du fait que depuis quelques années l'homme est de moins en moins persuadé que le développement économique basé sur la production soit une fin en soi et qu'il éprouve actuellement des inquiétudes pour la qualité de son avenir, ont voulu mettre en lumière, d'une part, quelle est la contribution que peut apporter le milieu forestier à la solution des problèmes humains, d'autre part, l'importance du point de vue socio-humain dans le choix des modes de gestion et de manipulation de la forêt et des produits forestiers, puisqu'on veut bien en venir à considérer que le bien-être de l'homme ne se mesure pas seulement en termes quantifiables de productivité ou de rendement financier à temps, mais aussi en termes de qualité et de permanence.

De là, le choix du thème du Congrès, l'existence d'une Commission spécialement consacrée à la « conservation et à la récréation », et le fait que dans chacune des commissions techniques, qu'il s'agisse de sylviculture, d'enseignement, d'exploitation, de recherche ou d'industrie, le programme des discussions a comporté au moins un point concernant les interactions entre, d'une part, l'activité examinée et, d'autre part, la conservation des écosystèmes ou de l'environnement et le bien-être social.

Le Congrès a pris acte de l'explosion de la manifestation des besoins du public, pour un environnement humain meilleur et de l'introduction de facteurs politiques dans l'aménagement des ressources naturelles renouvelables. La satisfaction des besoins en bois et produits forestiers ne constitue plus l'essentiel de la demande vis-à-vis de la forêt, et les aménagistes auront à prendre en compte une pression de plus en plus grande de la part des besoins socio-humains. Bien entendu, les aspects classiques économiques et techniques n'ont pas été négligés, on le verra quand toutes les communications, si nom-

breuses que la liste n'a pu en être établie pendant la session, seront disponibles.

Le problème, noté dans la déclaration du Congrès, est de chercher comment accélérer le progrès économique et social tout en veillant au maintien ou à l'amélioration de l'environnement humain, compte tenu du fait que l'aspiration à des niveaux de vie plus élevés s'exprime fréquemment sous des formes qui menacent le milieu. Ceci étant, bon nombre de forestiers congressistes ne se sont pas privés de faire remarquer que la connaissance du milieu, la conservation de l'environnement, l'aménagement de l'utilisation des ressources renouvelables sont des concepts qui font depuis longtemps partie intégrante de la foresterie et sont familiers au vrai forestier ; ils ne constituent pour lui rien de nouveau, si ce n'est dans l'utilisation dans le vocabulaire de néologismes savants : « Les forestiers ont été les « précurseurs de la lutte menée pour conserver et « rationaliser l'utilisation des ressources renouvelables. Pour cette raison, ils observent avec satisfaction la préoccupation croissante pour la qualité « du milieu et pour la nécessité d'un aménagement « adéquat des ressources renouvelables du « monde... », note la déclaration du Congrès. Le forestier, qui a longtemps prêché dans le désert, et qui est encore souvent considéré dans certains pays et par certains secteurs de décision ou de production comme un aimable gêneur, s'étonne, maintenant que sous la pression du développement humain certaines nécessités sont reconnues, de voir toutes sortes de gens, tout à coup, s'emparer de problèmes qu'il connaît bien, et exprime la crainte « qu'on ne vienne un jour lui expliquer à lui ce qu'est une forêt et son aménagement ». Aussi la Commission des Sylviculteurs a-t-elle affirmé sa conviction que « la vocation, la formation et l'expérience des Sylviculteurs constituent la meilleure sauvegarde de l'aménagement et de la protection des ressources naturelles en général », et rappelé « leur compétence traditionnelle dans l'aménagement polyvalent de la forêt ». Au-delà du rappel de leur compétence, les Sylviculteurs ont revendiqué la possibilité « de prendre part à la conception de la politique générale d'aménagement du territoire et aux mesures d'exécution correspondantes », et ont déclaré faire « confiance aux Gouvernements pour qu'ils tiennent compte de cette prise de position unanime de la part de spécialistes qui, malgré leur formation étendue dans les domaines biologique, économique et mathématique, ont l'impression d'avoir été, ou d'être restés longtemps chargés de responsabilités trop limitées ».

Le Congrès a reconnu en même temps que, pour remplir efficacement le rôle qui lui revient, et pour que « ses opinions fondées soient entendues et comprises à tous les niveaux sociaux », le forestier ne devait pas seulement bénéficier d'une formation de haut niveau et apporter son expérience et ses connaissances du milieu forestier. Il faut qu'il fasse



La délégation française.

preuve d'imagination, de dynamisme et de volonté, qu'il recherche l'amélioration de ses connaissances, qu'il élargisse son champ d'action. Ceci suppose néanmoins que le forestier trouvera les conditions nécessaires à cette action. Le Congrès a demandé qu'on apporte une plus grande attention à l'enseignement forestier ; il a constaté que dans de nombreux cas, il fallait renforcer le niveau et la structure des services forestiers, de la législation forestière, des organismes d'enseignement, de recherche et de divulgation, et doter les Institutions forestières des moyens et des pouvoirs voulus.

Se reconnaissant « incompétent pour juger les objectifs politiques, économiques et sociaux des Gouvernements », le Congrès s'autorise cependant de sa représentativité quantitative et qualitative dans le domaine des forêts et de la responsabilité qu'il se sent en cette matière pour demander que les pays définissent à nouveau leurs politiques forestières en fonction des nouvelles préoccupations et des nouvelles aspirations.

Il est bien évident que toutes ces idées générales, qui ont inspiré le projet de déclaration finale du Congrès, seront reçues, ressenties, interprétées de façons aussi diverses qu'il y a de situations différentes dans le monde.

Elles prennent un aspect différent, par exemple, selon que l'on se place dans le cas d'un pays très développé et très peuplé en zone tempérée, ou dans

le cas d'un pays en voie de développement très peuplé sans grandes ressources forestières, en zone soudano-sahélienne, ou d'un pays en voie de développement peu peuplé possédant de vastes forêts en zone équatoriale. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que pour certains pays très pauvres, l'environnement, limité aux frontières du pays, c'est la misère et c'est la faim.

Il était normal que ce Congrès, voué au thème de la forêt et du développement économique-social, et se tenant en Amérique latine, traite, à côté de sujets valables pour tous, des aspects particuliers aux pays en voie de développement.

Il a constaté avec préoccupation que le fossé entre les nations riches et les nations pauvres continue de s'élargir, et a recommandé une intensification des recherches sur un certain nombre de points cruciaux : utilisation intégrale des forêts hétérogènes, régénération et traitement des essences naturelles des forêts tropicales, techniques de plantation de forêts artificielles dans un large éventail de conditions climatiques, adaptation des technologies de transformation, rôle des forêts dans la reconversion des terres marginales et dans la conservation des terres en voie de désertification, etc..

La plupart des Commissions techniques ont constaté la nécessité d'une assistance. C'est ainsi que les Sylviculteurs ont souhaité que soit vaincue

la réticence des institutions financières internationales à accueillir des demandes de financements destinés à la régénération forestière, et recommandé, d'autre part, une réunion mondiale sur la foresterie des zones arides ; les chercheurs ont noté l'insuffisance des ressources consacrées aux recherches et ont demandé à la fois que les gouvernements accordent à ces recherches la priorité voulue et que les institutions d'aide internationale et bilatérale prennent des mesures immédiates pour accroître leur contribution, apporter une assistance technique substantielle et élargie à long terme, patronner la formation des chercheurs ; la commission des industriels a reconnu qu'un transfert de ressources financières et de « know how » des pays industrialisés vers les pays en développement est nécessaire. Selon le projet de déclaration du Congrès, il faudrait « un effort beaucoup plus intense de la part des pays moins développés », mais aussi qu'il leur soit prêté une assistance « pour obtenir un développement et un aménagement approprié de leurs ressources forestières... ».

A l'occasion des discussions concernant les pays en voie de développement, on a pu constater nettement, comme l'ont fait remarquer plusieurs délégués, que cette expression recouvrait des situations et des fortunes très diverses et que dans l'échelle du développement, les pays en voie de développement se situaient à des niveaux très différents pour toutes sortes de raisons et en tout cas pour des raisons écologiques. En fait, il faut bien reconnaître que ces pays sont plus ou moins favorisés par la nature, et qu'à côté de pays en très bonne voie de développement, il en est qui sont nettement sous-développés et qui stagnent. Le « sous-développement » présente des formes très diverses, qui ne requièrent pas les mêmes remèdes ni le même ordre d'application.

Les séances du Congrès concernant particulièrement l'Amérique latine ont attiré l'attention sur les possibilités qu'offre ce continent en matière forestière, en particulier en matière de création de forêts de plantation, et les efforts accomplis dans ce domaine par certains pays, comme par exemple l'Argentine ou le Brésil. Un document estime à plus de 2 millions d'ha les superficies plantées en Eucalyptus, Pinus, Saules et Peupliers, Cyprès, dans la région, où paraissent être disponibles de grandes superficies de sols de qualité convenable dans des conditions écologiques très favorables. Les voyages techniques que les congressistes ont pu faire à l'occasion du Congrès, confirment que dans les études sur les perspectives de développement des ressources forestières mondiales, il convient de tenir compte de l'énorme potentiel que représente l'Amérique latine.

Des excursions et des voyages d'études étaient, en effet, prévus. L'excursion dans les îles du Delta du Rio Parana permettait d'apprécier une partie des plantations industrielles de Salicacées (Peupliers et Saules) dont 100.000 ha se trouvent dans

cette région, sur un total de 150.000 ha et approvisionnent d'importantes industries de pâte et de papier et de sciage ; la productivité paraît atteindre 20 à 25 m³/ha/an à 8 ou 10 ans.

Les congressistes s'intéressant à la zone subtropicale pouvaient effectuer un intéressant voyage dans les provinces de Misiones, de Corrientes, du Chaco et de Santa-Fe qui, des chutes de l'Iguazu, les menait à Eldorado, Porto Piray, Posadas, Corrientes, Resistencia, Vera, Santa-Fe et Ramallo et leur permettait de voir forêts naturelles, plantations forestières, pépinières, industries du bois. Dans la province de Misiones par exemple, les boisements industriels couvrent 80.000 ha environ dont 23.000 ha en *Araucaria angustifolia* (18 à 25 m³/ha/an), 49.000 ha en *Pinus* et résineux tropicaux, principalement *Pinus elliottii* (25 à 30 m³/ha/an) et *Pinus laeda* (30 à 40 m³/ha/an), 5.000 ha d'*Eucalyptus (saligna, grandis)*. Le rythme de plantation actuel atteint 10.000 ha/an, principalement en Pins résineux et Pins de Parana. Ces boisements approvisionnent des industries telles que l'usine de pâte de Celulosa Argentina à Puerto Piray (120 t de pâte par jour), la scierie Pérez Compagn, et bientôt l'usine de cellulose et de papier kraft Papel Misionero de Puerto Mineral (capacité de production 110 t par jour soit 36.000 t par an). Au total, la superficie de boisements industriels en Argentine atteint actuellement environ 325.000 ha, dont 150.000 ha de peupliers et saules, 75.000 ha d'*Eucalyptus*, 95.000 ha de conifères et 5.000 ha de divers (*Melia, Pawlonia*, etc.), et le Plan National de Développement argentin pour la période 1971-1975 prévoit 37.000 ha par an de plantations, dont 70 % de conifères.

Voici donc quelques-unes des impressions les plus marquantes que l'on peut retirer de ce Congrès. La déclaration finale, telle qu'elle a été présentée aux congressistes, se termine sur une note optimiste : « Le congrès, dit-elle, ne partage pas l'opinion des prophètes de la désolation. Il reconnaît que le monde aura besoin de toujours plus de biens et de services forestiers. Il fait confiance à l'aménagement rationnel, à la mise en valeur des forêts existantes et à la création de nouvelles forêts artificielles pour répondre à ces besoins. Il fait aussi confiance à la capacité des Gouvernements et des peuples du monde pour accomplir cette tâche et garantir en même temps non seulement la maintenance mais encore l'amélioration de la qualité de l'environnement. Les membres du Congrès s'engagent unanimement à offrir leur apport désintéressé à ces activités. »

Il n'en reste pas moins que le VII^e Congrès Forestier mondial a soulevé un certain nombre de questions d'ordre général et essentiel qui, une fois passé le temps nécessaire à la décantation et à la classification des idées, vont donner à réfléchir. C'était son rôle, et il apparaît qu'il l'a rempli,